



1ere journée nationale d'étude des médecins référents protection enfance départementaux

Le Département des Hauts-de-Seine a accueilli dans ses locaux le 4 octobre 2024, la 1ere journée d'étude des médecins référents protection de l'enfance départementaux (MRPE). Organisée à partir d'un groupe de 43 médecins qui échangent tous les mois en distanciel depuis quelques années, cette journée a permis de réunir 25 MRPE de divers Départements métropolitains.

Ces postes créés par la loi de 2016¹, permettent aux Départements de bénéficier d'une expertise médicale pour la protection de l'enfance, du repérage de l'enfant en danger à la prise en charge de l'enfant protégé ; ceci en interface avec les médecins libéraux, hospitaliers, scolaires et tout autre professionnel de santé, et les acteurs de la protection de l'enfance.

Cette journée a été accompagnée par l'ONPE, qui a rappelé [les travaux menés par l'Observatoire sur la santé des enfants protégés](#). Les valeurs autour du soin et du « prendre soin » en protection de l'enfance s'expriment à travers l'attention soucieuse portée aux enfants et jeunes accueillis, mais aussi l'écoute de leurs besoins et de leur volonté. Ces derniers ont pu exprimer, lors d'une journée de l'ONPE « [Pédopsychiatrie-ASE](#) » en 2022, l'importance de respecter leur intimité (en particulier dans le partage d'informations entre professionnels) et la prescription raisonnée des psychotropes ; s'inscrivant dans une démarche participative et d'autonomie en santé.

Le Dr Gaëlle Pendezec, médecin référent protection de l'enfance de Loire-Atlantique et membre du CNPE, a partagé son expérience sur le rôle du MRPE dans les perspectives de généralisation du parcours de soins coordonné « Santé Protégée ». Au-delà de faciliter l'accès aux soins précoces, la coordination en tant que « suivi du suivi » montre déjà des résultats en termes de diminution de consommation de soins d'urgences.

Le Dr Anne Panis, médecin référent protection de l'enfance de la Collectivité européenne d'Alsace a présenté des coopérations locales entre l'ASE et les services de pédopsychiatrie, illustrées par 2 dispositifs pédopsychiatriques innovants : ASTéroïdeS et EQUINOXE, dédiés aux enfants confiés. Une 1ere étude universitaire est en cours localement pour évaluer la symptomatologie post-traumatique et la santé mentale des adolescents confiés à l'ASE.

Le Dr Marie-Ange Einaudi, médecin référent protection de l'enfance des Bouches-du-Rhône et chercheur en éthique médicale à l'Université d'Aix-Marseille, a animé une table ronde en présence de la Pre Susana Tereno, responsable du DU *Attachement concepts et pratiques* de l'Université de Rouen et de M. Paul Marion-Gaber, juge des enfants au tribunal pour enfant de Nanterre. Les regards croisés théoriques, cliniques et juridiques ont permis de soulever les enjeux éthiques autour de la place de l'attachement dans les décisions en protection de l'enfance. Les échanges autour des pratiques ont

¹ [Journal officiel de la République française - N° 261 du 9 novembre 2016 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

permis de soulever l'importance du suivi psychologique en cas de troubles de l'attachement et l'importance de transmettre des écrits pédagogiques sur ces sujets afin d'éclairer les magistrats.

Cette journée d'étude, réussie par la qualité des interventions et des débats, incite à renouveler annuellement ces rencontres et soutenir les postes de MRPE qui ne sont toujours pas déployés sur l'ensemble du territoire national. La création d'une association nationale des MRPE est en discussion afin de structurer le cadre des missions, rendre visible ces compétences, partager et mettre à disposition des politiques publiques, cette expertise spécifique.